# Burundi : Pierre-Claver Mbonimpa, malade, bénéficie d'une liberté provisoire

@rib News, 29/09/2014 â€“ Source AFP Le prÃ©sident de la principale organisation de dÃ©fense des droits de l'Homme du Burundi, Pierre-Claver Mbonimpa, incarcÃ©rÃ© depuis mai pour "atteinte Ã la sÃ»retÃ© de l'Etat" et gravement malade, a bÃ©nÃ©ficiÃ© lundi d'une libertÃ© provisoire, a-t-on appris auprÃ¨s d'un de ses avocats. "Nous sommes trÃ¨s trÃ¨s satisfaits, M. Mbonimpa vient enfin de bÃ©nÃ©ficier de la libertÃ© provisoire", a dÃ©clarÃ© MaÃ®tre Antoine Nzobandora, dÃ©plorant to mÃªme qu'il ait fallu six "audiences" pour en arriver lÃ .

ArrÃªtÃ© et Ã©crouÃ© en mai, Pierre Claver Mbonimpa, prÃ©sident de l'Association pour la protection des personnes dÃ©tenues et des droits humains (Aprodeh), a vu son procÃ¨s s'ouvrir dÃ©but juillet. Ses avocats avaient jusqu'ici demandÃ© Ã plusieurs reprises, en vain, sa libÃ©ration pour raisons de santÃ©, invoquant une circulaire prÃ©conisant d'accorder la libertÃ© provisoire aux prÃ©venus de plus de 60 ans atteints d'une maladie chronique. M. Mbonimpa, 65 ans, avait Ã©tÃ© transfÃ©rÃ© fin aoÃ»t dans une clinique de Bujumbura dans un Ã©tat grave en raison, selon des mÃ©decins complications dues Ã une grippe mal soignÃ©e et Ã un paludisme contractÃ© en prison. Ses avocats avaient aussi prÃ©cisÃ© qu'il Ã©tait diabÃ©tique et souffrait d'hypertension. Mi-septembre, Ã la demande de l'accusation, le Tribunal de grande instance de Bujumbura avait commanditÃ© une contre-expertise mÃ©dicale. Contre-expertise qui a confirmÃ© l'Ã©tat de santÃ du dÃ©fenseur des droits de l'homme. Pour Me Nzobandora, "la communautÃ© internationale a jouÃ© un rÃ´le majeur dans cette libÃ©ration, de mÃªme que la presse et la population burundaise". Le prÃ©sident amÃ©ricain Barack Obama et le Parlement europÃ©en avaient appelÃ© Ã sa libÃ©ration immÃ©diate la semaine derniÃ¨re. Une ONG franÃ§aise contre la torture, l'Acat, avait elle aussi demandÃ© sa libÃ©ration et la France s'Ã©tait dite prÃ©occupÃ©e par son Ã©tat de santÃ©. M Mbonimpa, prix Henri Dunant en 2011 pour son engagement en faveur des droits de l'Homme, dÃ©nonce depuis des annÃ©es des assassinats d'opposants burundais. Il est poursuivi pour des propos tenus en mai sur une radio privÃ©e. Il avait alors affirmÃ© que des membres de la ligue de jeunesse du parti au pouvoir, les "Imbonerakure", recevaient une formation paramilitaire dans l'est de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC) voisine. L'arrestation de M. Mbonimpa Ã©tait intervenue aprÃ¨s la publication, dans la presse locale, d'une note confidentielle de l'ONU faisant Ã©tat de la distribution d'armes par le gouvernement Ã de jeunes militants ce que Bujumbura avait fermement dÃ©menti.